



ENGAGEMENT AUX VALEURS ET PRINCIPES DE LA NORME SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE® (SFI)

Boisaco s'engage à respecter les valeurs et principes de la norme SFI®. Cet engagement se traduit par la mise en pratique interne et la collaboration avec les parties intéressées pour la réalisation des actions suivantes :

1. Foresterie durable

Pratiquer la *foresterie durable* afin de répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, en pratiquant une éthique d'intendance des forêts qui intègre le *reboisement* et la gestion, l'entretien, le soin et la récolte d'arbres afin d'en tirer des produits et *services écosystémiques* utiles, comme la conservation des sols, la qualité de l'air et de l'eau, la séquestration du carbone, la *biodiversité*, les *habitats fauniques*, notamment *aquatiques*, les loisirs et la qualité visuelle.

2. Santé et productivité de la forêt

Assurer une régénération après la coupe et maintenir la capacité productive du territoire forestier et protéger et maintenir la *productivité à long terme* de la forêt et des sols. Protéger les forêts contre des niveaux économiquement ou environnementalement dommageables d'incendies, de parasites, de maladies, de *plantes et animaux exotiques envahissants* et autres agents nuisibles et ainsi maintenir et améliorer la *santé et la productivité à long terme* des forêts.

3. Protection des ressources hydriques

Protéger les plans d'eau et les *milieux riverains* et adopter les *meilleures pratiques de gestion* en matière de foresterie pour protéger la qualité de l'eau.

4. Protection de la biodiversité

Aménager les forêts de manière à protéger et à favoriser la *biodiversité*, y compris les espèces végétales et animales, les *habitats fauniques* et les types de communautés écologiques ou naturelles.

5. Qualité visuelle et loisirs

Gérer les impacts visuels des opérations forestières et offrir des possibilités récréatives au public.

6. Protection des sites d'intérêt particulier

Aménager les sites de grande *importance écologique, géologique ou culturelle* d'une manière qui prend en compte leurs qualités particulières.

7. Pratiques responsables d'approvisionnement en fibre en Amérique du Nord

Adopter et promouvoir parmi les autres propriétaires forestiers des pratiques de *foresterie durable* qui sont à la fois scientifiquement crédibles et responsables du point de vue économique, environnemental et social.

8. Respect des lois

Se conformer aux lois et règlements forestiers et environnementaux connexes fédéraux, de la province ou de l'État et de la localité.

9. Recherche

Appuyer les progrès de l'aménagement forestier durable grâce à la *recherche*, à la science et à la technologie forestière.

10. Formation et éducation

Améliorer la pratique de la *foresterie durable* grâce à des programmes de formation et d'éducation.

11. Implication communautaire et responsabilité sociale

Propager la *foresterie durable* sur toutes les terres grâce à l'implication communautaire, aux pratiques socialement responsables et à la reconnaissance et au respect des droits et *connaissances forestières traditionnelles des Autochtones*.

12. Transparence

Élargir la portée des connaissances de la certification forestière selon la *Norme d'aménagement forestier*, en documentant les audits de certification et en rendant publics les résultats.

13. Amélioration continue

Améliorer continuellement la pratique de l'aménagement forestier, et suivre, mesurer et rendre compte des résultats, eu égard à l'engagement envers la *foresterie durable*.



M. Steeve St-Gelais
Président



M. Bastien Deschênes
Chef de la Direction

Le 2 février 2021